

# Implantation d'éoliennes au large de Gravelines : le vent de la contestation s'est levé

La réunion publique sur le projet d'éoliennes en mer prévoyait d'être houleuse : elle le fut ! Dans le cadre de la concertation souhaitée par Ségolène Royal pour ce troisième appel d'offres pour lequel Dunkerque a été retenue, la préfecture et la préfecture maritime ont présenté le mi-juillet une synthèse du projet.



Le projet consiste à implanter un parc éolien à 5 km des côtes de Dunkerque, pouvant produire 500 mégawatts.

Par PAR BENJAMIN CORMIER

Publié: 17 Juillet 2016 à 16h07 Temps de lecture: 3 min Partage :

Environ 200 personnes, des élus, des industriels, beaucoup d'usagers de la mer (pêcheurs, plaisanciers, plongeurs) ou de simples promeneurs ont pu entendre en préambule : « *Nous ne sommes qu'au début d'un large processus (...). Rien ne sera fait qui mettra en péril l'activité du port de Dunkerque.* »

Les **inquiétudes restent néanmoins très fortes** concernant [l'implantation d'éoliennes au large, sur 180 km<sup>2</sup>, à 5 km des côtes](#). « *Le dessous des cartes, c'est que l'on va créer une machine à cash pour EDF-GDF et pour rémunérer des actionnaires, c'est toujours la même histoire* », tonne Patrice Haezebrouck, au nom de la CGT pour les artisans pêcheurs. Selon lui, « *plus aucun pêcheur n'ira s'aventurer près des éoliennes* ». La préfecture assure : « *On pourra passer dans le champ d'éoliennes, tous les usages seront maintenus, réglementés, mais maintenus.* » Un homme dans l'assistance se lève : « *Vous n'auriez pas osé mettre vos pourritures en Bretagne !* », lance-t-il. Réponse de la préfecture maritime : « *Il existe des projets similaires là-bas.* » Une autre voix s'élève dans la salle : « *Oui, mais à 10 km des côtes !* »

Le débat est lancé, il durera près de deux heures... « *On est déjà envahi par l'industrie* », poursuit un plaisancier, tandis qu'un autre évoque avec ce projet « *la loi des emmerdements maximums auxquels on va s'exposer* ». Franck Gonsse, au nom des dockers, réitère son opposition franche au projet. Pour Joé Seeten, marin aguerri, « *des éoliennes, pourquoi pas ? Mais ne peut-on pas les pousser plus au nord ?* »



Une synthèse des échanges issus des réunions sera dressée en septembre. Enquête et débat publics suivront.

## **Le maire : « Pas à 5 km des côtes ! »**

**Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, présent à la réunion, a été interpellé à deux reprises par l'assistance**, qui souhaitait connaître la position du maire sur le projet. « *Ce n'est pas un débat que l'on peut balayer d'un revers de la main* », a-t-il dit. Il s'est félicité du choix de l'État « *d'opter pour un dialogue concurrentiel* ». S'adressant au patron des dockers, il a lancé : « *Les yeux dans les yeux, Franck (Gonsse, ndlr), tu le sais, jamais je n'accepterai que l'on sacrifie le port !* » Sur la distance, Patrice Vergriete est clair : « **5 km des côtes, ce n'est pas acceptable pour les Dunkerquois. Mon avis importe peu, j'écouterai les Dunkerquois dans leur ensemble et il faudra qu'il y ait une garantie pour l'emploi, sinon ce sera nîet !** »

## Le préfet maritime : « La sécurité avant tout »



Pour le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, « *il faut trouver l'équilibre entre une activité économique et les risques, qui existent dans cet environnement particulièrement dangereux* ». Pascal Ausseur considère toutefois : « *Il est possible d'implanter des éoliennes dans cette zone en respectant la distance minimale de 5 milles nautiques du DST (dispositif de séparation du trafic).* »

Les contributions sont à déposer jusqu'au 31 juillet sur [www.nord-pas-de-calais-picardie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais-picardie.developpement-durable.gouv.fr). Onglet « thématiques » puis « consultation du public sur l'éolien mer au large de Dunkerque ».